

Image not found or type unknown



Divorce et partage de la voiture

Par **flor45**, le **17/07/2015** à **17:30**

Bonjour,

Avec mon mari nous nous sommes mariés sans contrat de mariage, nous avons une entreprise depuis 25 ans et tout ce que nous avons obtenu en travaillant ensemble.

Nous allons divorcer, mon mari à acheter une voiture de luxe à peu près 35000 € aujourd'hui elle en vaut 135000€, la carte grise est à son nom et nous l'avons achetée avec nos salaires et grâce à notre travail effectué ensemble.

En cas de divorce comment cela se passe t-il est ce que j'ai droit à la moitié? Surtout lorsqu'il l'a acheté il a pris de l'argent sur notre compte commun en vendant un pas de porte professionnel.

Merci de me répondre.Flor